

REPÈRES

Nicaragua:
la
pirouette
de Reagan

■ Le président américain Ronald Reagan a toujours eu la grande habileté de pouvoir ébranler les certitudes de ses détracteurs au moment des grandes offensives. C'est ce que les membres démocrates du Congrès ont constaté souvent ces dernières années.

La semaine dernière encore, M. Reagan a fait une pirouette magistrale en redéfinissant les termes de sa demande d'aide de \$14 millions destinée aux contre-révolutionnaires nicaraguayens.

Le débat se posait pourtant en termes limpides: est-ce que le Congrès accordera une aide militaire à une armée rebelle afin de pousser le gouvernement sandiniste du Nicaragua à se présenter à la table de négociations? Le chef de la minorité républicaine à la Chambre des représentants, M. Robert Michel, déclarait avec pessimisme que l'aide aux «contras», dans ce contexte, était chose morte.

Dès le lendemain, M. Reagan convoque une conférence de presse au cours de laquelle il présente à nouveau son colis mais cette fois avec un tout autre emballage. Il ne s'agit plus cette fois de faire voter une aide militaire aux contre-révolutionnaires mais de leur faire accorder une «aide humanitaire». L'ingrédient central de ce baume de paix est que les \$14 millions ne serviront pas à l'achat d'armements. Ils serviront à l'achat de nourriture et de vêtements pour les «contras».

Cette concoction pare-balles du président Reagan venait cependant avec une petite clause échappatoire: le marché est valable pour 60 jours. Si les Sandinistes n'acceptent pas un cessez-le-feu et s'ils n'acceptent pas de négocier avec les contre-révolutionnaires, l'aide humanitaire se transformera en aide militaire à compter du 1er juin.

Pour beaucoup de membres démocrates du Congrès, cette nouvelle proposition du président a le désavantage d'être bien enrubannée et, partant, séduisante. Le président de la Chambre des représentants, M. Thomas P. (Tip) O'Neill, l'a aussitôt qualifiée de «sale tour» et le représentant Norman Mineta a déclaré qu'elle était «un écran de fumée, de 60 jours».

Mardi ou mercredi prochain, la Chambre des représentants votera sur cette proposition et son président, Tip O'Neill, croit avec certitude que le plan Reagan sera défilé. Reste le Sénat à majorité républicaine qui approuvera sans doute ce plan même si le vote s'annonce serré. Les règles strictes de la démocratie américaine exigent cependant que l'acceptation du plan d'aide aux «contras» passe par l'approbation des deux chambres avant la fin du mois.

On le voit, le président Reagan fait face à une opposition qu'il pourra difficilement vaincre. D'autant plus que le président du Nicaragua, M. Daniel Ortega, a fait aussi son lobbying auprès du Congrès en déclarant lundi dernier que si le plan Reagan était battu, il se sentirait une obligation morale de faire des concessions sur «des thèmes très sensibles».

Toute la semaine le président américain prononce des discours percutants pour convaincre le Congrès de lui accorder les \$14 millions destinés aux «frères» contre-révolutionnaires. Il fait de ce vote «un vote qui pourrait influencer (la) sécurité nationale jusqu'à la fin de ce siècle».

Malgré ces grands mots, le président perd petit à petit des appuis importants, tel celui du président de la Colombie, M. Belisario Betancur, qui a déclaré que l'aide aux rebelles fait du plan Reagan non pas «une proposition de paix mais une préparation à la guerre».

GILLES TOUPIN

L'Afrique du Sud annonce avec un an de retard son retrait d'Angola

■ PRETORIA — Après avoir annoncé, face à la montée des pressions nées de l'apartheid, l'abrogation prochaine des lois interdisant les relations sexuelles inter-raciales, le régime de Pretoria a annoncé hier, avec une année de retard, que le retrait des troupes sud-africaines d'Angola était en cours.

Les ghettos noirs de la province du Cap connaissent cependant une nouvelle nuit d'émeutes, l'écrivain sud-africain Breyten Breytenbach qualifiant de «propagande» l'initiative du régime sur le sexe, la SWAPO dénonçant la «manœuvre de diversion» de Pretoria tandis que l'Angola attendait avec prudence la concrétisation du retrait sud-africain.

Les nouvelles émeutes, qui

n'ont pas fait de morts, ont opposé des groupes d'étudiants et d'ouvriers noirs tant à la police qu'aux responsables locaux, considérés comme des traîtres parce qu'ils collaborent avec le régime minoritaire blanc du pays. Plusieurs Blancs ont été blessés à coups de pierre et des représentants municipaux noirs ont pris la fuite.

Quelque 2 000 étudiants noirs du ghetto d'Alexandra boycottent les cours et le service d'autobus reste paralysé autour de la ville de l'automobile qu'est Port-Elizabeth.

Le Parti progressiste fédéral, hostile à l'apartheid et représentant l'opposition blanche au Par-

lement du Cap, annonçait que les émeutes avaient fait plus de 300 morts depuis septembre.

«On n'est pas en train de démanteler l'apartheid. On est en train de le raffiner», affirme Breytenbach, exilé à Paris après des années de prison en Afrique du Sud, au quotidien *Le Matin*. «La levée de l'interdiction sur les relations inter-raciales ne touchera en rien la conception centrale de la minorité afrikander: la volonté de conserver le monopole absolu du pouvoir politique», ajoute-t-il.

L'annonce du retrait sud-africain d'Angola intervient à trois jours de la réunion extraordinaire de Delhi, où une cinquantaine de pays non-alignés doivent se

La SWAPO (Organisation du peuple du Sud-ouest africain), qui combat depuis 20 ans avec le soutien de l'ONU pour l'indépendance sur le dossier de la Namibie, ancien Sud-ouest africain occupé illégalement par l'Afrique du Sud.

Le général Constand Viljoen, commandant en chef de l'armée sud-africaine, a indiqué qu'une soixantaine de soldats restaient en Angola «pour protéger le barrage de Ruacana-Calueque» qui fournit de l'électricité à la Namibie. Le ministre des Affaires étrangères Pik Botha annonçait que l'armée sud-africaine «retournerait en Angola au besoin» bien qu'elle «tenterait de combattre la SWAPO uniquement à partir de la Namibie».

dance de la Namibie, a dénoncé hier un plan sud-africain pour construire une importante base militaire dans la bande de Caprivi, insérée entre l'Angola, la Zambie et le Botswana, ainsi qu'une tentative sud-africaine de former un «gouvernement provisoire» en Namibie avec les seuls partis «intérieurs», en violation de la résolution 435 de l'ONU.

Enfin, 150 étudiants manifestant depuis une semaine contre l'apartheid étaient arrêtés hier sur le campus de l'Université de Californie à Berkeley. D'autres sit-ins, dirigés contre les investissements US en Afrique du Sud, continuent aux universités Columbia, à New York, et Rutgers, dans le New Jersey.

—AFP et Reuter

Le conflit opposant
la Syrie à Arafat,
toile de fond des
combats de Beyrouth

■ BEYROUTH — Le conflit qui oppose la Syrie au chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, constitue la toile de fond du plus violent combat qu'ait connu la capitale libanaise depuis plus d'un an, estiment les observateurs à Beyrouth.

Le mouvement chiite Amal, dirigé par M. Nabih Berri, comme le Parti socialiste progressiste (PSP) druze de M. Walid Joumblatt, qui ont éliminé les nassériens sunnites Mourabitoun, ont implicitement accusé les Palestiniens favorables à M. Arafat d'être à l'origine des combats. M. Nabih Berri a affirmé hier que «certains régimes arabes ont profité d'un incident isolé pour susciter des troubles confessionnels en utilisant des étrangers».

En fait, à plusieurs reprises, Amal a accusé la milice sunnite nassérienne Mourabitoun de favoriser le retour des fidèles de M. Arafat et soupçonne ces derniers de prêter main forte aux milices sunnites.

En outre, cette action est intervenue au lendemain de la visite de MM. Joumblatt et Berri à Damas, hostile au chef de l'OLP, et d'où il avait été expulsé en mai 1983.

La Syrie, qui a appuyé les dissidents du Fatah (principale composante de l'OLP) pour expulser les combattants pro-Arafat de la plaine centrale de la Bekaa liba-

naise au printemps 1983 puis des camps du Liban-nord en décembre 1983, n'entend pas voir le chef de l'OLP reconstituer sa force à Beyrouth.

Or, l'arrivée récente à Beyrouth, selon des sources bien informées, d'un certain nombre de cadres du mouvement palestinien, et plus encore leurs liens avec les Mourabitoun, alors que les Palestiniens ont été de tout temps considérés comme le bras armé de la communauté sunnite libanaise, ne pouvait qu'indisposer la Syrie, estiment les observateurs.

Ce refus de la présence de M. Arafat dans une quelconque partie du Liban a encore été clairement démontré à Saïda. Alors que les camps palestiniens situés dans les faubourgs de la capitale du Liban-sud étaient considérés comme favorables au chef de l'OLP, les organisations pro-syriennes ont réussi à la faveur des combats contre les milices chrétiennes à devenir la première force militaire. Un comité militaire a même été récemment constitué dont le Fatah a été exclu.

Le refus syrien de voir M. Arafat rejouer un rôle au Liban s'explique également par la stratégie syrienne au Proche-Orient.

—AFP

L'URSS se dit prête à accepter un
moratoire sur les essais nucléaires

■ MOSCOU — L'URSS s'est déclarée prête à accepter un moratoire sur les essais nucléaires à partir du 6 août prochain, date anniversaire de Hiroshima, dans une réponse à une proposition en ce sens d'un mouvement pacifiste américain.

L'agence soviétique Tass indique en substance que le praesidium du Soviet suprême de l'URSS a chargé son ambassade à Washington de répondre favorablement au mouvement «Centre pour l'information de défense» qui avait formulé une proposition en ce sens.

«L'URSS est d'accord pour la mise en pratique d'un moratoire le 6 août 1985, lors du 40e anniversaire du bombardement de Hiroshima», indique le texte cité par Tass. Pour l'agence soviétique,

«si les autres puissances nucléaires font preuve d'une attitude positive, un tel moratoire pourrait être réalisé même plus tôt et pourrait rester en vigueur jusqu'à la conclusion d'un traité sur l'interdiction complète et universelle des essais nucléaires».

L'exigence de l'arrêt des essais nucléaires est une constante de la politique soviétique de désarmement. Le Kremlin accuse à cet égard Washington d'être responsable de l'impossibilité de parvenir à un accord sur l'interdiction des expérimentations nucléaires.

De leur côté, les États-Unis ont adressé une mise en garde à leurs alliés européens contre tout débat qui aboutirait à de «possibles positions divergentes de celles de l'OTAN» sur la maîtrise des armements, a confirmé M. Richard Burt, secrétaire d'État



téléphoto Reuter

Des miliciens chiites Amal célèbrent leur victoire sur leurs rivaux sunnites devant une mosquée de Beyrouth-Ouest.

adjoint pour les affaires européennes.

Dans une conférence de presse relayée en Europe par satellite, M. Burt a affirmé que le lieu pour discuter de la maîtrise des armements est l'OTAN. Selon M. Burt, «il est beaucoup trop tôt pour s'inquiéter d'une absence d'accord» à Genève, où les USA et l'URSS discutent de la maîtrise des armements. «Si nous voulons parvenir à un bon accord, nous devons être prêts à repousser tout mauvais compromis».

Cette mise en garde fait suite à la relance des travaux de l'Union de l'Europe occidentale, dont une réunion des ministres de la Défense et des Affaires étrangères est prévue la semaine prochaine à Bonn. L'UEO, qui a compétence en matière de défense europé-

enne, regroupe la RFA, les pays du Bénélux, la France, l'Italie et la Grande-Bretagne.

A Genève, les négociateurs soviétiques et américains ont eu hier des entretiens sur les missiles à longue portée et reprennent aujourd'hui les négociations sur les missiles à moyenne portée. La réunion sur les missiles intercontinentaux a duré deux heures et demie et s'est déroulée à la mission soviétique.

La première série des entretiens sur les armes nucléaires et spatiales s'achève mardi prochain et ils reprendront le 30 mai. Après s'être entretenu avec les négociateurs américains, le sénateur Ted Stevens a déclaré que la première ronde «s'est bien passée».

—AFP, Reuter

Cambodge: les deux camps s'accusent de trahison
au dixième anniversaire de la chute de Lon Nol

■ BANGKOK — Le régime pro-vietnamien de Phnom Penh et la Résistance khmère antivietnamienne ont tous deux salué hier la libération du Cambodge, le 17 avril 1975, comme «un exploit éclatant» mais en s'accusant mutuellement d'avoir trahi le pays.

L'armée vietnamienne, qui occupe le Cambodge depuis janvier 1979, reprenait entre-temps le camp de Preay Chan aux maquisards du FNLPK, et la Chine, accusant Hanoi de vouloir contrôler indéfiniment le Cambodge, saluait le 10^e anniversaire de la fondation du Kampuchea démocratique en affirmant qu'un «Cambodge indépendant, pacifique et non-aligné retrouverait sa place dans le monde».

De Francfort, où elle a son siège, la Société internationale des droits de l'Homme (IGMF) annonçait qu'entre 9 500 et 10 000 Cambodgiens étaient détenus pour des raisons politiques dans des camps de travaux forcés par le régime de Phnom Penh.

Selon l'organisation humanitaire, dans le district de Polpet (province de Battambang), des hommes et des femmes de 15 à 20 ans sont contraints par les troupes vietnamiennes de creuser un fossé de défense de 25 kms de long parallèle à la frontière thaïlandaise.

Prenant la parole au cours d'une réunion officielle à Phnom Penh, Heng Samrin, l'ancien khmer rouge installé au pouvoir

par l'armée vietnamienne le 7 janvier 1979, a réitéré son attachement à Hanoi et condamné le régime Pol Pot, qui dirigea le pays de 1975 à 1979, en l'accusant de «crimes immondes» et d'avoir voulu «annexer le Cambodge à la Chine».

Les khmers rouges, qui dominent la résistance anti-vietnamienne aux côtés des forces du prince Sihanouk et du premier ministre Son Sann au sein du gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique reconnu par l'ONU comme représentant légitime du Cambodge, accusent de leur côté Heng Samrin d'avoir «livré le Cambodge à l'expansionnisme génocidaire des agresseurs vietnamiens».

Dans un entretien à Pékin avec le premier ministre belge Wilfried Martens, le no 1 chinois Deng Xiaoping, dont le régime soutient fermement la Résistance cambodgienne, réitérait hier la demande chinoise du retrait vietnamien du Cambodge comme l'une des conditions essentielles à l'amélioration des relations sino-soviétiques.

Enfin, la Chine dénonçait l'engagement du Vietnam à retirer ses troupes du Cambodge, estimées à 180 000 hommes, «d'ici à 1995» comme la preuve que Hanoi avait l'intention de maintenir son contrôle sur le pays «au mépris de la communauté internationale».

—AFP et Reuter

DÉPÊCHES

PÉROU: le premier ministre péruvien Luis Percovich a annoncé hier qu'il faudra un second tour pour départager les deux candidats à la présidence en tête au premier tour, MM. Alan Garcia (APRA, social-démocrate) et Alfonso Barrantes (Gauche unie). Cet annonce met fin aux spéculations sur l'investiture possible de M. Garcia, dont le parti assurait avoir remporté plus de 50 pc des suffrages, alors que les chiffres officiels avoisinaient 48 pc.

BRÉSIL: le président élu Tancredino Neves a des chances de guérir, aucun organe vital n'ayant subi de lésion irréversible, a déclaré hier le médecin-chef de l'Institut de cardiologie de Sao Paulo. Bien que son état continue à être grave, la guérison semble difficile, mais elle est toujours possible, a dit le docteur Henrique Pinotti. M. Neves a subi sept opérations en quatre semaines.

GRÈCE: le premier ministre Andreas Papandreu a annoncé hier que son gouvernement allait demander des élections législatives pour la première quinzaine de juin. Il écrira au président Christos Sartzetakis pour lui exposer les motifs qui, selon lui, rendent nécessaires des élections anticipées. Le mandat du gouvernement socialiste grec n'expire pas avant octobre.

ALGÉRIE: le président Chadli Bendjedid a été accueilli hier «comme un ami» par le président Reagan qui s'est félicité du «retour à des relations cordiales» entre Alger et Washington. Les entretiens devaient porter sur le Moyen-Orient, la stabilité en Afrique du Nord, le développement économique et les progrès politiques sur le continent africain. Une commission économique algéro-américaine sera établie et un accord d'échanges culturels sera signé pendant la visite du président algérien.

GUATEMALA: l'ambassade des États-Unis à Guatemala a exprimé hier, dans un communiqué, le soutien des USA au gouvernement militaire guatémalteque, confronté à une grave crise politique consécutive à l'adoption de mesures économiques impopulaires. Le président Oscar Mejia Victores avait dû annuler vendredi les mesures financières annoncées trois jours plus tôt en raison de la violente opposition du patronat et d'une partie de la classe politique.

SOUDAN: l'ancien président Gaafar Nimeiry sera traduit en justice, comme tous les dirigeants de l'ancien régime, a affirmé hier le président du Conseil militaire transitoire, le général Abdel Rahman Dahab. Trente-six personnalités de l'ancien régime soudanais ont déjà été arrêtés après le coup d'état du 6 avril. Le général Dahab a aussi annoncé que le pluralisme politique sera autorisé au Soudan, y compris pour le parti communiste.

CALÉDONIE: le gouvernement français devrait annoncer sous peu la création d'une base militaire stratégique à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, dont le principe a été décidé en janvier lors d'une visite du président Mitterrand dans ce territoire français du Pacifique-Sud. On a appris par ailleurs l'arrivée à Paris du président du Front de libération nationale Kanak socialiste (FLNKS), Jean-Marie Tjibaou.

DÉCÈS REMERCIEMENTS IN MEMORIAM

DÉCÈS
ARSENAULT (Jean-Paul)
BASTIEN (Rose-Aimée)
BEAUDOIN (Père Paul-Émile)
BLANCHER (Jeanette)
CHARBONNEAU (Louis Alfred)
DRINNAN (Madeleine)
DUQUETTE (Berthe)
FLIATRAULT (Gérard)
GARAVANTA (Béatrice)
GEOFFRION (Yvette)
GOULET (Marie-Thérèse)
HARVEY (Léo)
IPPERSIEL (Fernand)
LEBOEUF (Armand)
L'ESPÉRANCE (Jean)
MELOCHE (Meclela)
POUPART (Louis-Philippe)
ST-JACQUES (Simonne)
RIOX (Charles-Émile)
TREMBLAY (Berthe)
VIDAL (Alma)
WESTER (Josephine) s.n.j.m.

ARSENAULT (Jean-Paul)
A Mont St-Hilaire le 16 avril 1985 à l'âge de 63 ans est décédé M. Jean-Paul Arsenault, époux de Marie-Berthe, père de Hélène (Jean-Marie Gauthier), Robert (Lise Legault), Denis (Louise Verina) et Michel; grand-père de 10 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons Maurice Demers Inc., 234 chemin des Patriotes Nord, Mont St-Hilaire, pour se rendre à l'église de Mont St-Hilaire où le service sera célébré à 9h et de là au crématorium. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: 2h à 5h et 7h à 10h.

BASTIEN (Rose-Aimée)
A Montréal, le 14 avril 1985 à l'âge de 64 ans est décédée Mlle Rose-Aimée Bastien, infirmière. Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Clémence (Laurent Fugère), Victoire (Mme veuve Albert Croce), Denise (Alme Caron), son frère Elise (Maria Leblanc) ainsi que de nombreux neveux, nièces et amis. A la demande de la défunte la dépouille ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu samedi le 20 avril 1985 à 11 heures en l'église Notre-Dame-du-Foyer (coin Bellechasse et le av., à Rosemont). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié. Direction: Alfred Dallaire Inc.

BELANGER (Jeanette)
A Montréal, le 16 avril 1985, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Charles Arthur Belanger, née Jeanette Brouillette. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Colette (épouse de Laurent Chartier), Ghislaine (épouse de Real Fauré) et Marcel; sept petits-enfants, plusieurs frères, sœurs, beaux frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, pour se rendre à l'église St-Bonaventure, où le service sera célébré à 10h et de là au crématorium. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé jeudi à compter de 19h. Salons fermés de 17h à 19h.

BEAUDOIN (Père Paul-Émile)
A St-Jérôme, le 17 avril 1985, à l'âge de 77 ans, en la fête de Kateri Tekakwitha, est décédé le Père Paul-Émile Beaudoin, j.c., fils de feu Olivier Beaudoin et de feu Lea Dery. Après ses études classiques, il était entré chez les Jésuites en 1927 et avait été ordonné prêtre en 1940. Il fut professeur de chimie et de physique au Collège St-Boniface, puis de mathématiques et de sciences naturelles au Collège St-Jérôme. En 1946-1947, il fut chargé de recherche et de statistique pour le compte du gouvernement provincial; 1951-1956, puis 1960-1963, enfin 1967-1970 il travailla à Addis Abeba, en Éthiopie, comme Doyen de la famille des Arts de l'université Haile Selassie, puis comme assistant directeur de l'école normale D'Harrar, et enfin, chargé de recherche en éducation à cette même école. Il fut aussi préfet des études et secrétaire général de l'université de Sudbury, depuis 1970, il était rattaché à la Mission St-François-Xavier de Caughnawaga. Le défunt laisse dans le deuil sa belle-sœur Mme Aline Beaudoin, sa tante Mme Marie-Anne Faucher-Crotaux, ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines. La dépouille mortelle sera exposée jeudi à la salle paroissiale de Caughnawaga, à compter de 10 heures a.m. Les funérailles auront lieu samedi, le 20, à 10 heures a.m. en l'église St-François-Xavier de Caughnawaga. Inhumation au cimetière de la communauté, à St-Jérôme. Direction funéraire: Poissant & Deerp de Caughnawaga.

BEAUDOIN (Père Paul-Émile)
A St-Jérôme, le 17 avril 1985, à l'âge de 77 ans, en la fête de Kateri Tekakwitha, est décédé le Père Paul-Émile Beaudoin, j.c., fils de feu Olivier Beaudoin et de feu Lea Dery. Après ses études classiques, il était entré chez les Jésuites en 1927 et avait été ordonné prêtre en 1940. Il fut professeur de chimie et de physique au Collège St-Boniface, puis de mathématiques et de sciences naturelles au Collège St-Jérôme. En 1946-1947, il fut chargé de recherche et de statistique pour le compte du gouvernement provincial; 1951-1956, puis 1960-1963, enfin 1967-1970 il travailla à Addis Abeba, en Éthiopie, comme Doyen de la famille des Arts de l'université Haile Selassie, puis comme assistant directeur de l'école normale D'Harrar, et enfin, chargé de recherche en éducation à cette même école. Il fut aussi préfet des études et secrétaire général de l'université de Sudbury, depuis 1970, il était rattaché à la Mission St-François-Xavier de Caughnawaga. Le défunt laisse dans le deuil sa belle-sœur Mme Aline Beaudoin, sa tante Mme Marie-Anne Faucher-Crotaux, ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines. La dépouille mortelle sera exposée jeudi à la salle paroissiale de Caughnawaga, à compter de 10 heures a.m. Les funérailles auront lieu samedi, le 20, à 10 heures a.m. en l'église St-François-Xavier de Caughnawaga. Inhumation au cimetière de la communauté, à St-Jérôme. Direction funéraire: Poissant & Deerp de Caughnawaga.

CHARBONNEAU (Louis Alfred)
A Montréal, le 16 avril 1985, à l'âge de 62 ans, est décédé Louis Alfred Charbonneau, retraité du Gaz Métropolitain, époux en 1res noces de feu Yvette Sylvain et en 2es noces de Rollande Simard, demeurant boul. Pierre-Bernard, Père de Ronald (époux de Jocelyne Carrette), Ginette (épouse de Gaétan Croisière), Serge (époux de Monique Lamarche), Jean (époux de Marie Claire Trépanier), Hugues (époux de Rose Desrochers) ainsi que plusieurs petits-enfants et autres parents. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Giguère & Tomasso Inc., 8989, rue Hochelaga, à 10h30 pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: 2h à 5h et 7h à 10h.

DRINNAN (Madeleine)
A St-Laurent, le 17 avril 1985, est décédée Mme Madeleine Dorais, épouse de Angus Drinnan. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Claire, Jean (Yvette Dorais), Rollande, Suzanne (Marcel Huot), Marielle (Maurice Ouellette) et Marcel (André Goyeau) ainsi que sa belle-sœur Pauline Huot Dorais. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 816 Ste-Croix, St-Laurent, pour se rendre à l'église St-Sixte où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés.

DUQUETTE (Berthe)
A Montréal, le 16 avril 1985, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Raoul Duquette, née Berthe Dionne. Elle laisse dans le deuil son fils Gérard (époux de Dorothy Thurston), son petit-fils Michael Duquette, son frère Paul-A. Dionne, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers Ltée 5550, Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, dons à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés. Exposé jeudi 7h.

REMERCIEMENTS
Mme RITA HARNOIS LANGEVIN
M. Lucien Langevin, fils Pierre (Delisa Pelletier), Réal (Huguette Nohet), ses filles Nicole (Michel Donohue) et ses quatre petits-fils; ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs souhaitent exprimer leur profonde gratitude à toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Lucien Langevin (Rita Harnois), survenu le 5 mars 1985, soit par offrandes de messes, fleurs, télégrammes, cartes de condoléances, visite ou assistance aux funérailles. Parents et amis veuillent considérer ces remerciements comme personnels.

PRIÈRE
Prière au St-Esprit
St-Esprit, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je prie pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même malade n'importe quelle infortune matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devant dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue, sans dire la demande. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) F.B.

GARAVANTA (Béatrice)
A Montréal, le 13 avril 1985, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Béatrice Basinet, épouse de feu Georges Garavanta. Elle laisse dans le deuil son beau-frère Réginald Marcotte ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. A la demande de la défunte, la dépouille ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant à l'église St-Alphonse de Laval et de là au cimetière de St-Martin est, Duvernay, Laval. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: A. Savaria Ltée, (membre des résidences funéraires associées du Québec), 340, St-Jacques, Montréal.

GEOFFRION (Yvette)
A Chomedey, le 16 avril 1985, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Laurent Geoffrion, née Yvette Jolicoeur, mère de Gaétan Geoffrion (époux de Simone St-André), grand-mère de Dominique et Claude. Exposé mercredi soir à 7h a.m. au salon Urgel Bourgie Ltée et J.M.D. Cyr, 3845, boul. St-Martin, angle Labelle, Chomedey. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant à 10 h à l'église St-Pie-X, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites de 2h à 5h et de 7h à 10h.

GOULET (Marie-Thérèse)
A Montréal, le 16 avril 1985, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Marie-Thérèse Loignon Goulet, épouse de Roger F. Goulet. Elle laisse dans le deuil son fils Ernest S. Goulet (Huguette Moisan); ses filles: Ghislaine, Emma (Daniel Chausse); ses cinq petits-enfants: Stéphanie, Nathalie, Edith Goulet, Dominic et Isabelle Chausse; ses frères: Dr Gaston Loignon, M. Ernest Loignon (Gabrielle Dufresne); ses deux sœurs: Mme Emma Goulet et Gabrielle Patenaude; ses belles-sœurs: Mme Françoise Loignon et Catherine Loignon; ses beaux-frères, belles-sœurs: Mme Yolande Goulet (Ovella Lefebvre), Mme Cécile Goulet et M. Réal Goulet (Alice Monod); ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 1111, rue Laurier ouest, Outremont, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 14h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites, jeudi de 14h à 22h.

HARVEY (Léo)
A Verdun, le 16 avril 1985, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Léo Harvey, époux bien-aimé de Léonine Montmarquet. Outre son épouse, il laisse son frère Alexandre; ses sœurs Alice (Louis Arbec) et Rita Richard. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 4500, av. Verdun (face au métro Verdun), Verdun pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, 785, rue Brault, Verdun, où le service sera célébré à 14h et de là au crématorium. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IPPERSIEL (Fernand)
A l'Hôpital des Convalescents de Montréal, le 17 avril 1985, à l'âge de 50 ans, est décédé Fernand Ippersiel, époux bien-aimé de Claire Labelle, cher père de Daniel (son épouse Lorraine) et Carole, cher grand-père de Chantal et Caroline. Lui survivent aussi des sœurs et des frères. Exposé à la résidence funéraire Wilson 123, boul. Maple Châteauguay. Les funérailles auront lieu à l'église St-Joachim samedi, le 20 avril, à 11h a.m. Inhumation au cimetière de Christ-Roi. Visites: jeudi, de 7h à 9h; vendredi, 2h à 5h, 7h à 9h.

LEBOEUF (Armand)
A l'Hôpital Hôtel-Dieu de Montréal, le 16 avril 1985, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Armand Leboeuf, époux de Réjeanne Trépanier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jacques (époux de Denise Pellerin), Francine (épouse de Jean-Pierre Trotter), Ginette (épouse de Dom Ochliwa), trois petits-enfants: Sylvain, Annie-Claude, Marie-Josée. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Ed Darche et Fils Inc., 7679, boul. Taschereau, Brossard, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

L'ESPÉRANCE (Jean)
A Montréal, le 16 avril 1985, à l'âge de 68 ans, est décédé Jean L'Espérance, ancienement de Longueuil et ancien employé de la Bailey Control de Pointe-Claire. Il laisse ses deux fils Jean et Marcel, son frère Jacques ainsi que beaux-frères et belles-sœurs. La dépouille ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant à l'église St-Alphonse de Laval ou le service sera célébré à 11h et de là au crématorium Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: A. Savaria Ltée, (membre des résidences funéraires associées du Québec), 340, St-Jacques, Montréal.

MELOCHE (Meclela)
A l'Hôpital des convalescents Julius Richardson, le 16 avril 1985, est décédé M. Meclela Meloche, publicitaire retraité du Montreal Star, époux bien-aimé de Louise Millier, cher fils de Mme Emelda Meloche et de feu Napoléon Meloche. Lui survivent aussi son frère Clovis Meloche, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Collins Clarke Mac Gillivray White 5610 Sherbrooke ouest pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de la Fabrique St-Hilaire, Mont St-Hilaire lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: jeudi, de 2h à 5h et 7h à 9h.

POUPART (Louis-Philippe)
A Laval, le 15 avril 1985, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Louis-Philippe Poupart. Il laisse dans le deuil son épouse Fleurette Sabourin, ses filles Claudette Beaudoin (épouse d'Yvon Toussein), Mireille (épouse de Gilles Gervais), ses petits-enfants François et Hélène, son frère Paul-Émile (Florida Dupras), ses sœurs Lorette Caron, Marguerite, Thérèse, Gilberte (Henri Turcot), sa belle-sœur Jeannine, son beau-frère Louis-Raymond (Emilia Pitrocco); ainsi que ses neveux et nièces. Exposé jeudi le 18 à compter de 13h. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2159 est, boul. St-Martin, Duvernay, Laval pour se rendre à l'église St-Claude, Laval, où le service sera célébré à 14h et de là au crématorium de Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Berthe)
A Montréal, le 16 avril 1985, est décédée Mme Berthe Tremblay, copropriétaire du domaine Picard-Bellerose Inc., épouse de Rosaire Tremblay. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille Michelle (Gaston Bolduc), ses fils Jean (Marie-Lise Larosée), Jules et Christian; ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Magnus Polier Inc., 7388, rue Viau, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 11h et de là au crématorium Magnus Polier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIDAL (Alma)
A Montréal, le 16 avril 1985, à l'âge de 86 ans, est décédée Alma Howes, épouse en 1res nocces de feu Edmond Marcotte et en 2es nocces de feu Ernest Vidal. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Fernande (Richard Goffard), Fleurette (Jean-Jacques Hébert), Yvette (Jean-Paul Jubinville), et Cécile (Robert Roussin), ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745, Crémazie est, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, des dons aux Petits Frères des Pauvres, 4624 Garnier, Montréal H2J 3S7 seraient appréciés.

WESTER (Josephine) s.n.j.m.
A Outremont, le 17 avril 1985, à l'âge de 97 ans, est décédée Josephine Wester (sœur Jeanne de Domremy). Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil quelques neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant, à 14h, à la maison mère des sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, 1410, boul. Mont-Royal, où la dépouille mortelle sera exposée. Direction: A. Lemay Inc. Membre des résidences funéraires Associées du Québec 17 est, avenue Laurier

MESSE 9^e ANNIVERSAIRE
VAUDRY (Mme Joseph)
Chère maman, il y a déjà 9 ans, nous rappelons le 18 avril où tu nous quittas pour un monde merveilleux, tu es allée t'enfuir, tu es allée te reposer et tu es présente avec nous dans nos coeurs. Nous te retrouvons là où tu es pour la réunion éternelle. De tes enfants, conjoints, conjointes, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Une messe en ta mémoire sera chantée le 20 avril à 20h en la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, Montréal. Au revoir, au ciel.

Exprimez vos condoléances par un don aux Oeuvres du Cardinal Léger.
Vous aiderez aussi les plus pauvres de la terre.

Envoyez votre don directement au Cardinal ou utilisez les cartes disponibles dans les maisons funéraires.

Nous enverrons à la famille éprouvée votre message de sympathie.

Fondation Jules et Paul-Émile Léger
130, ave. de l'Épée
Outremont H2V 3T2

ST-JACQUES (Simonne)
A Montréal, le 16 avril 1985 à l'âge de 73 ans est décédée Mme Simonne Boies épouse de feu Lionel St-Jacques, elle laisse René (Béatrice Guilbault), Micheline, Claudette (James Ibberson), ses petits-enfants Diane, Cindy, Nicole, son demi-frère Marcel Lafontaine, sa demi-sœur Adrienne Dandurand et sa belle-sœur Juliette Boies ainsi que Pierrette Fredette (épouse de feu Guy) et plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Magnus Polier Inc., 7388, rue Viau pour se rendre à l'église St-Léonard, rue Jarry où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Rawdon lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIOX (Charles-Émile)
A Montréal, le 17 avril 1985, est décédé M. Charles-Émile Riox, époux d'Emilienne Lévesque. Outre son épouse, il laisse Jean-Claude (Suzanne Filion), Ginette (Henri-Paul Ladrière), Reynald (Micheline Trotter), Alain (Muriel le Beauchamp), ses petits-enfants: Daniel, Marie, France, Martin, Jean-François, Marie-Hélène, Reynald, Geneviève, Lysanne. Exposé à la résidence funéraire Magnus Polier Inc., 7100, Joseph-Renaud. Funérailles samedi le 20 avril, à l'église Notre-Dame d'Anjou, à 11h, et de là au crématorium Magnus Polier Inc.

TREMBLAY (Berthe)
A Montréal, le 16 avril 1985, est décédée Mme Berthe Tremblay, copropriétaire du domaine Picard-Bellerose Inc., épouse de Rosaire Tremblay. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille Michelle (Gaston Bolduc), ses fils Jean (Marie-Lise Larosée), Jules et Christian; ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Magnus Polier Inc., 7388, rue Viau, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 11h et de là au crématorium Magnus Polier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIDAL (Alma)
A Montréal, le 16 avril 1985, à l'âge de 86 ans, est décédée Alma Howes, épouse en 1res nocces de feu Edmond Marcotte et en 2es nocces de feu Ernest Vidal. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Fernande (Richard Goffard), Fleurette (Jean-Jacques Hébert), Yvette (Jean-Paul Jubinville), et Cécile (Robert Roussin), ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745, Crémazie est, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, des dons aux Petits Frères des Pauvres, 4624 Garnier, Montréal H2J 3S7 seraient appréciés.

WESTER (Josephine) s.n.j.m.
A Outremont, le 17 avril 1985, à l'âge de 97 ans, est décédée Josephine Wester (sœur Jeanne de Domremy). Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil quelques neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant, à 14h, à la maison mère des sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, 1410, boul. Mont-Royal, où la dépouille mortelle sera exposée. Direction: A. Lemay Inc. Membre des résidences funéraires Associées du Québec 17 est, avenue Laurier

TRAGÉDIE DE LA STE-MARGUERITE

Le pont bougeait dangereusement

SEPT-ÎLES (PC) — « La première chose, ça été le cri d'un homme. J'ai levé la tête et j'ai vu le camion partir. Il a penché de côté, il est revenu à sa place, puis j'ai vu ses lumières partir vers le ciel. J'ai pensé que le camion était tombé ».

C'est là la description de la chute du pont de la rivière Sainte-Marguerite faite devant la commission Quesnel par le contremaître de Construction Québec-Labrador, Jean-Guy Turcotte, hier, à Sept-Îles.

M. Turcotte, qui venait de quitter le pont, comme la plupart des témoins oculaires ayant déposé devant la commission hier, a noté que le cri avait été poussé par un travailleur de son équipe, Denis Desbiens.

Ce dernier, l'une des six victimes de la tragédie, se trouvait tout à côté de l'épandeur d'asphalte arrêtée à peu près au centre du pont.

Si dans l'ensemble les témoins n'ont rien perçu de réellement anormal dans le comportement du pont dans l'après-midi précédant sa chute, quelques-uns l'ont toutefois vu osciller.

« Une fois dans l'après-midi, le pont a bougé sur le sens de la longueur quand un camion a reculé », a noté Jean Bouchard, opérateur de rouleau compacteur.

M. Bouchard, qui répondait aux questions du procureur de la commission, Me Conrad Chapdelaine, a indiqué qu'il se trouvait alors au centre du pont avec le rouleau compacteur.

Je n'ai pas signalé l'incident, a-t-il noté en substance. Je ne pensais pas qu'il pouvait se produire quelque chose.

Autre incident rapporté au juge Quesnel par M. Bouchard. L'opérateur de l'épandeur d'asphalte, Austin Hachey, lui a signalé cours d'après-midi: « Le pont, il bouge pas mal ».

Félix Gallant, un chauffeur de camion qui a été blessé quand son camion s'est écrasé sur les rochers en contrebas a déclaré pour sa part avoir entendu deux craquements très rapprochés.

« Je me suis senti coller à mon siège comme si j'étais parti dans les nuages. Je n'ai pas eu le temps de penser longtemps. Par réflexe instinctif, j'ai serré les freins au maximum et accroché le volant à deux mains ».

Jean-Yves Proulx, technicien en génie civil, a indiqué de son côté que chaque fois qu'une pièce de machinerie montait sur le pont, il se produisait une oscillation.

« Quelque chose qui ne me semblait pas exagéré mais assez surprenant, de haut en bas », a-t-il précisé.

Procédure

Quant au juge André Quesnel, président de la commission d'enquête sur la tragédie du pont de la rivière Sainte-Marguerite, il est demeuré imperturbable et inébranlable tout au long de la première journée des audiences publiques.

Le juge Quesnel a notamment souligné au début des audiences que les travaux de la commission ne constituent pas un débat contradictoire comme dans un procès conventionnel.

« Il n'y a pas de plaignant, ni d'accusé. Il n'y a ni demandeur, ni défendeur. Il n'y a que des témoins que la commission convoque pour l'éclairer et l'instruire sur les sujets dont elle doit traiter dans son rapport », a observé le juge Quesnel.

Il a du même coup écarté les revendications de la CSN.

La CSN-construction, par la voix de son ingénieur, Claude Mainville, a exprimé dès le début hier matin son désaccord avec les règles de procédure de la commission aux termes desquels les parties se doivent d'être représentées par un avocat.

Tant la CSN que la FTQ ont par ailleurs noté devant la commission qu'elles n'ont pu jusqu'à présent obtenir les documents pertinents susceptibles de les aider à préparer leurs dossiers.

Chape d'asphalte pour absorber les résidus de BPC

Une chape d'asphalte a été posée sur une section de huit kilomètres de l'autoroute Transcanadienne, contaminée par des BPC au cours du week-end, mais il s'agit d'une solution temporaire, a fait savoir hier un porte-parole du gouvernement ontarien.

L'examen d'échantillons de l'asphalte contaminé a permis de constater que l'asphalte avait absorbé entre 400 et 960 parties par million de ce produit hautement toxique. C'est largement au-dessus de la limite de 50 parties par million tolérée par le gouvernement, a dit M. Doug May.

C'est un transformateur électrique qui est à l'origine de la fuite.

Un camion-remorque de la compagnie Kinetic Ecological Resource Group Ltd. transportait quatre transformateurs d'Hydro-Québec à destination de Nisku, près d'Edmonton, les seules installations au Canada autorisées à entreposer des produits chimiques dangereux en provenance d'autres provinces.

Le transformateur a laissé fuir des BPC sur une distance de 70 kilomètres. Cette section de l'autoroute, qui était fermée depuis le week-end, devait rouvrir ce midi. Mais M. May a précisé que les autorités devaient d'abord décider si le revêtement d'asphalte serait enlevé, ou laissé en place.

S'il est laissé en place, il faudrait envisager un revêtement additionnel, a-t-il dit.

Inspecteur
A Montréal, un inspecteur d'Environnement Québec qui a examiné le chargement de transformateurs, y compris celui qui a laissé échapper les BPC, s'est fait dire que les transformateurs étaient vides.

AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS
Presse canadienne

Port de Montréal
Port of Montreal

AVIS AUX ENTREPRENEURS
APPEL D'OFFRES NO 62301
Des soumissions cachetées adressées au soumissionnaire et portant la mention « SOUMISSION POUR L'ADDITION DE VOIES FERRÉES, COUR DE TRIAGE AUX SECTIONS 37-42, PORT DE MONTRÉAL » seront reçues aux bureaux du Port de Montréal, Édifice du port de Montréal, Allée no 1, Cité du Havre, Montréal, Québec, H3C 3B5, jusqu'à trois heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, jeudi, le 9 mai 1985, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public. Les soumissions reçues après l'heure indiquée ci-dessus ne seront pas considérées.
On peut se procurer à partir de jeudi, le 18 avril 1985, le cahier des charges, les conditions de travail, les plans, les formules de soumission et le contrat et enveloppe pré-adressée à s'adresser au Service des finances, 2e étage, Édifice du port de Montréal, Allée no 1, Cité du Havre, Montréal, Québec, contre dépôt de cent dollars (\$100.00) à l'ordre du port de Montréal, lequel sera remboursé sur présentation de documents soumissionnés en dépôt d'un mois de la date fixée pour l'ouverture des soumissions. S'ils ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera forfeit.
Un cautionnement de soumission devra accompagner la soumission, tel que stipulé dans le cahier des charges, sinon celle-ci ne sera pas considérée.
Si désiré, avant de se procurer les documents de soumission, on pourra examiner ceux-ci en s'adressant au Service de l'ingénierie, Édifice du port de Montréal, Allée no 1, 3e étage, Cité du Havre, Montréal, Québec. Une visite du chantier aura lieu jeudi, le 2 mai 1985 à deux heures de l'après-midi.
La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Dominic J. Tardieu, Directeur général et dirigeant principal, Port de Montréal
Montréal, avril 1985.

Canada

AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

Transports Canada
Transport Canada
Air
Air
SOUMISSIONS
Les soumissions cachetées, adressées au sous-signe, 3e étage, Tour «A», Place de Ville, Ottawa (Ontario) K1A 0N5, seront recevables jusqu'au 14 mai 1985 à 15 heures, heure locale, et en-dossées du titre suivant:
78080-4-6801
Services de nettoyage et de domestiques
Institut de formation de
Transports Canada
1950, chemin Montréal
Cornwall (Ontario)

Les services consistent à fournir des services de nettoyage et de domestiques basés sur une semaine de sept (7) jours.

Le marché de service débutera le ou aux environs du 1er août 1985 pour une période de trois (3) ans.

Une session d'information ainsi qu'une visite des lieux se tiendra à 10:00 a.m. en date du 25 avril 1985. Les entrepreneurs intéressés sont priés de se rendre à l'entrée principale de l'Institut de formation pour l'heure et la date de cette visite.

Les documents relatifs à la soumission seront déposés au Chef, Division des contrats ou de W. Kinneer, Agent des contrats de l'Institut de formation.

Un dépôt de 50\$ au moyen d'un chèque à l'ordre du Receveur général du Canada sera exigé pour chaque série de documents de soumission. Ce dépôt sera remboursé si les documents de soumission sont retournés dans les vingt et un jours ouvrables suivant l'avis de refus de la soumission.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec M. A. Hunt ou le soussigné, au (613) 993-5371 ou télex no 053-3130.

Pour être prise en considération, l'offre devra être présentée sur les formulaires prévus à cet effet et être entourée des mesures de sécurité précises dans les documents d'offres.

L'OFFRE LA MOINS ÉLEVÉE NE SERA PAS NÉCESSAIREMENT RETENUE, ET IL SE PEUT MÊME QUE TOUTES LES OFFRES SOIENT REJETÉES.

P.T. Brennae
Chef, Division des contrats
Services du matériel et des marchés
Transports Canada
Place de Ville, Tour «A»
Ottawa (Ontario)

Canada

Travaux publics Canada
Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

L'idée d'une association de l'État et des organismes volontaires dans le domaine social commence à émerger

Ce qu'il est convenu d'appeler la crise de l'État-Providence.

NICOLE BEAUCHAMP

dence confronte aussi le bénévolat, en plein essor, à des enjeux de taille, surtout dans le domaine social. Et l'idée d'un « parte-

neurship » de l'État et des organismes volontaires commence à émerger.

C'est du moins ce qui se dégage d'un colloque de Centralde Montréal, tenu hier dans le cadre de la semaine du bénévolat. Au moment où le débat sur l'étatisation versus la privatisa-

tion des services de santé et des services sociaux risque de porter à faux, les organismes volontaires tentent de l'élargir à d'autres perspectives.

Il n'y a pas qu'eux que cela préoccupe. L'Institut C. D. Howe songe à développer ses recherches dans le secteur des politi-

ques sociales parce qu'il manque de participants avisés dans ce débat public, a révélé M. Claude Forget. Conférencier invité au colloque, à titre d'économiste et de directeur associé de l'Institut, l'ancien ministre des Affaires sociales du gouvernement Bourassa

n'entrevoit pas de « révision fondamentale et déchirante » du système.

Selon lui et d'autres « panellistes », on ne démantèlera pas de sitôt l'État-Providence, plus exacte-ment les régimes de sécurité sociale à caractère universel comme l'assurance-santé. Par contre, les changements que commandent les limites économiques surviendront dans le champ « mal défini » des services sociaux.

« Les solutions éti-ques face aux problèmes et besoins sociaux illimités aboutissent le plus souvent à des constats d'échec. Qui à part l'État peut assumer la relève? Les solutions ne peuvent l'exclure totalement, et devront s'appuyer sur un partenariat entre l'État, les communautés, les familles », a-t-il dit.

Un nouveau contrat social

Pour plusieurs, il en va de la démocratie au sein d'une société où l'État avec son réseau d'institutions a fini par monopoliser toute l'organisation sociale. Dans le milieu des organismes bénévoles de Montréal, on a bien flairé le piège qui consisterait à jouer le rôle de suppléants moins coûteux pour répondre aux vrais besoins sociaux sans avoir voix au chapitre.

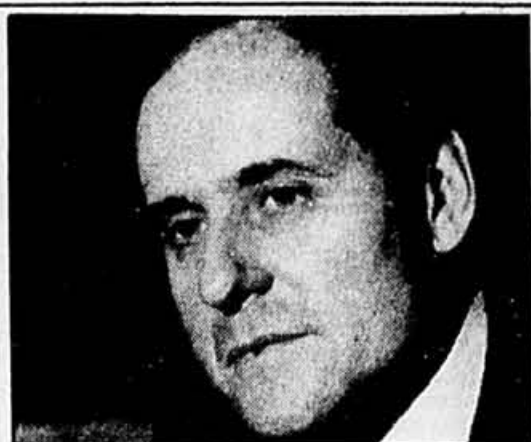
« Nous voulons être considérés comme des partenaires valables et prendre part à l'identification des zones d'interventions où l'action bénévole se situe en complémentarité avec les services existants. Il s'agit ni plus ni moins d'instaurer un nouveau contrat social », d'affirmer Mme Lucille Côté et M. Claude Quiviger, respectivement président des Associés bénévoles qualifiés auprès des jeunes et directeur du Centre Mariebourg.

Tous deux faisaient partie de la délégation québécoise à une conférence internationale sur le « volontariat et la crise dans l'État-Providence » qui s'est déroulée récemment à Jérusalem. S'inspirant largement de Pierre Rosavallon, auteur du livre *La crise de l'État-Providence*, M. Quiviger propose notamment de transférer des « tâches de

service public » associées de ressources adéquates aux associations, fondations, groupements divers de volontaires qui ont déjà fait leurs preuves.

« On peut penser à toutes sortes de réalisations : coopératives de santé, d'action so-

ciale, d'éducation populaire, d'organismes communautaires à vocation spécifique (toxicomanie, délinquance etc.). Le volontariat est ainsi une alternative efficace, porteuse de plus de démocratie, de créativité et de liberté », plaide-t-il.



Claude Forget photo Pierre McConn, LA PRESSE

NOUS AVONS VOS MICHELIN D'ÉTÉ À VOTRE PRIX.



MICHELIN
NOUVEAU ET AMÉLIORÉ!
P185/80 R13 XH
(Flanc blanc)
Remplace le XWW.

\$69⁹⁵



145 R13 MX Nr.

\$49⁹⁵



190/65 R 390
TRX Nr.

\$109⁹⁵



P155/80 R13
XA4 Nr.

\$69⁹⁵

ENTRETIEN À PRIX RÉDUIT!

Vidange d'huile, lubrification et filtre - Installation d'un nouveau filtre à l'huile. - Lubrification du châssis selon les normes du fabricant. - Jusqu'à 5 pintes d'huile à moteur multigrade Castrol.

seulement
\$11⁹⁵*

Amortisseurs Red Ryder Heavy Duty de Gabriel - Installation comprise.

seulement
\$24⁹⁵*

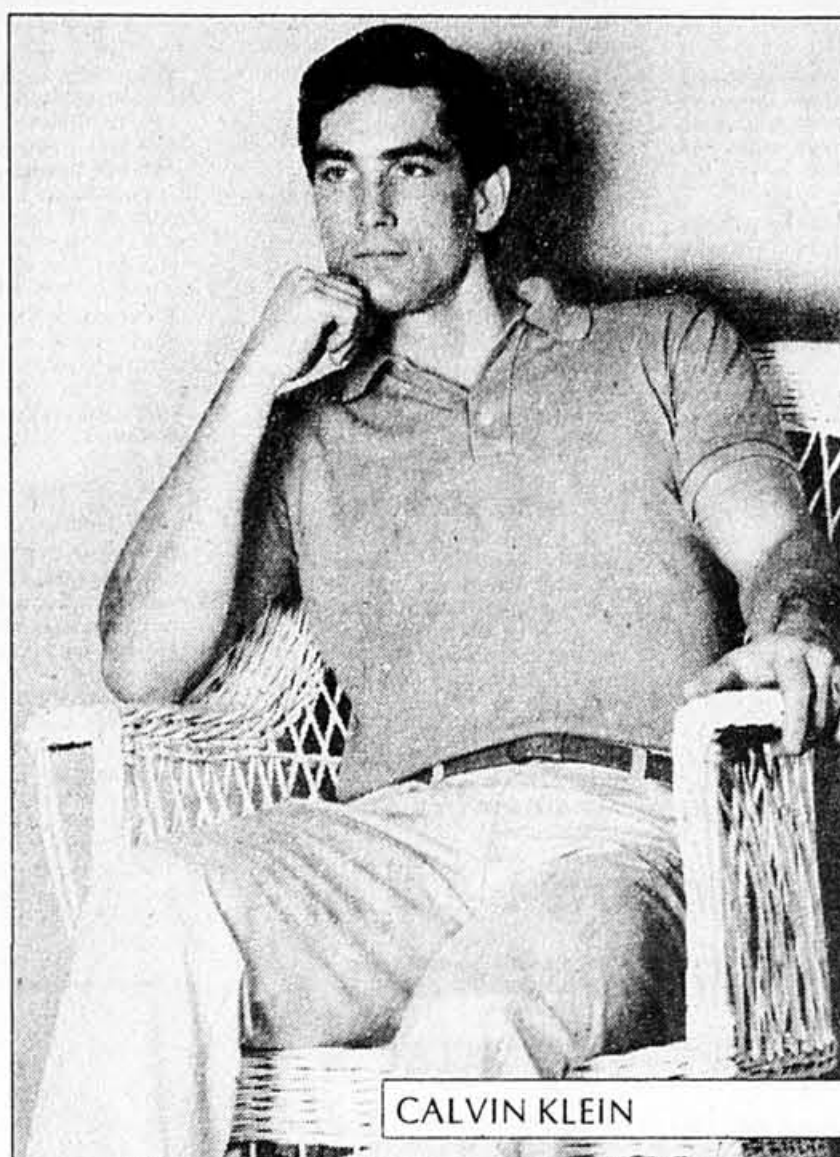
Gabriel

*Valable jusqu'au 30 avril 1985, sur la plupart des modèles nord-américains et importés.

CIE CANADA TIRE INC.

PARTEZ DU BON PNEU!

MONTRÉAL-EST 6000 est, rue Sherbrooke Tél: 254-6006	CENTRE VILLE 770 ouest, Notre-Dame Tél: 861-1611	DOLLARD DES ORMEAUX 3352, boul. Des Sources Tél: 683-2844	ST-LÉONARD 5500, Métropolitain (Sortie Lacordaire) Tél: 253-6656
NORD-OUEST 5150 ouest, rue Jean-Talon Tél: 731-7811	NORD-EST 1025 est, rue Jean-Talon Tél: 271-3551	RIVE-SUD 3435, boul. Taschereau Tél: 678-8080	



CALVIN KLEIN

La collection Calvin Klein chez Eaton, signe avant-coureur du beau temps!

Une collection-soleil pour tous les hommes qui aiment sentir le printemps à fleur de peau. Redécouvrez le plaisir de porter des vêtements faits à votre mesure, à la fois décontractés et sophistiqués. Venez examiner de plus près l'imposante collection Calvin Klein chez Eaton.

T-shirt en tricot de coton piqué, manches courtes. Jean en serge de coton.

T-shirt. 35.00 ch.

Jean. 55.00 ch.

Eaton Centre-ville, boutique Calvin Klein, 2e étage, et une sélection à Pointe-Claire, Cavendish, Laval et Rockland. Rayon 330.

Achats en personne seulement.



EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

Electa et Corrado
visagistes réputés du Canada
seront en personne chez Eaton Centre-ville

Venez rencontrer Electa et Corrado, deux des créateurs les plus réputés de la cosmétologie canadienne. Ils vous initieront aux dernières tendances du maquillage et vous expliqueront comment les adapter à votre personnalité... De plus, des coloristes-experts de la maison Electa et Corrado.

vous donneront un aperçu des agencements de couleurs les plus en vue ce printemps. Venez rencontrer les spécialistes Electa et Corrado au rayon des produits de beauté chez:

Eaton Centre-ville, rez-de-chaussée, les mardi et mercredi 23 et 24 avril de 11 h à 15 h.



EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

CONFÉRENCE

■ Le Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Montréal présente une conférence du professeur Niede Guidon intitulée « Préhistoire et art rupestre du Piauí, dans le Nord-Est brésilien, il y a 32 000 ans », le 18 avril, à 19 h, en la salle A-2860 du pavillon Hubert-Aquin, 1255, rue Saint-Denis. Entrée libre.

RÉUNIONS

■ Les Déprimés anonymes invitent les personnes en difficulté, éprouvant le besoin de participer à des réunions d'échange et de partage, à une rencontre, les jeudis, à 20 h, au 116, rue Cartier, à Roxboro.

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente une soirée de lecture de poèmes avec Henry Beissel, le 18 avril, à 20 h, à la maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce, 3 755, rue Botrel (489-0842). L'entrée est gratuite; on peut se procurer des billets à la maison de la culture ou à l'une des succursales de la Banque d'Épargne du quartier; dix minutes avant le début de la manifestation, s'il reste de places, on admettra les personnes sans billets.

■ Le CLSC du Richelieu organise des rencontres pour adolescents, les jeudis, à 18 h 30, à l'église de Saint-Césaire. Renseignements complémentaires: Lucie Campbell, 469-3360 ou au CLSC, 658-7561 ou 460-4417.

■ Seréna Laval tient une séance d'information sur la régulation des naissances par des moyens naturels le 18 avril, à 19 h 30, au Centre de

ressourcement Laval, 235 A, boulevard des Prairies, quartier Laval-des-Rapides. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 622-3930 ou 625-3785.

■ Le groupe Solidarité-Rose organise pour les femmes intéressées à lutter contre la pronographie trois rencontres thématiques: le 18 avril, à 19 h 30, à La Porte Jaune, 3 625, rue Aylmer, sur le thème « Censure et liberté d'expression »; le 2 mai, « L'industrie de la pornographie »; le 16 mai, « Théâtre d'intervention féministe ». Renseignements complémentaires: 392-3008.

SANTÉ

■ La Société Alzheimer de Montréal tient une séance d'information publique le 18 avril, à 19 h 30, à l'hôpital du Sacré-Coeur, salle Polyvalente, aile J.

■ La Société canadienne du stress offre à la population des séances gratuites d'évaluation du stress, au 1826 est, rue Sherbrooke. Renseignements complémentaires: 527-3523.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

■ « Le Rendez-Vous », course à pied organisée par l'Université de Montréal aura lieu le 28 avril. Tous ceux qui s'inscriront avant le 19 avril recevront un prix de participation. Il y aura des courses de 5, 10 et 20 km. Renseignements complémentaires: 343-6150

■ Le Centre d'activités physiques du collège Marie-Victorin propose deux cours de kayak en piscine débutant respectivement les 19 avril et

10 mai, trois vendredis consécutifs, à 17 h. C'est au 7 000, rue Marie-Victorin (à la limite est de Montréal-Nord). Renseignements complémentaires: 322-6383.

■ Les inscriptions aux activités dirigées du Service des sports de l'Université de Montréal se prennent le 18 avril, de 12 h à 13 h 30 et de 19 h à 20 h 30. Il y aura une période d'inscriptions tardives, s'il reste encore des places disponibles, après le 25 avril. Renseignements complémentaires: 343-6150.

■ Le YMCA Centre-Ville offre des cours de plongée sous-marine, au 1 450, rue Stanley (métro Peel). Le YMCA offre également des cours de sauvetage aquatique (Médaille de Bronze, débutant le 18 avril; Croix de Bronze, le 21 avril; Sauveteur national, le 21 avril; soins d'urgence, les 3, 4 et 5 mai). Renseignements complémentaires: 849-8393, poste 709.

■ « Le Monde à bicyclette » organise trois sessions de cours de mécanique cycliste, le 20 et 27 avril; 4 et 11 mai: 18 et 25 mai. Renseignements complémentaires et inscriptions: Yves du Sablon, 727-8230.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

■ L'équipe « Second Départ » offre aux femmes âgées de 18 à 55 ans des rencontres individuelles et des sessions pour les aider dans leurs démarches pour un emploi ou un retour aux études, à l'école Emmett Mullaly, 8 699, boulevard Saint-Michel. Renseignements complémentaires: 721-7565.

■ La Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal offre un cours intitulé « Fonction d'autorité et participation », à l'école Polyvalente Anjou, à compter du 23 avril. Renseignements complémentaires: Suzanne Laneville Gariépy, 351-3095 ou 351-1738.

■ Le Conservatoire d'expression française de Montréal offre une séance gratuite sur la maîtrise de la parole par le contrôle corporel ainsi qu'une thérapie en équipe pour le bégaiement. Renseignements complémentaires: 388-7941.

■ L'organisme « Rendez-vous croissance du couple » du diocèse de Saint-Jean-Longueuil organise une session de croissance du couple, les 19, 20 et 21 avril. Renseignements complémentaires et inscriptions: Hélène Poirier, 670-0302.

FILMS, SPECTACLES

■ Le YMCA de Montréal présente au profit de ses projets d'outre-mer le film « Au nord le Paradis », version française de « El Norte » de Gregory Nava, le 18 avril, à 20 h, au cinéma Parisien. Renseignements complémentaires: 849-5331, de 9 h à 17 h.

■ Le Département de musique de l'Université Concordia présente un concert de André Arsenault, claveciniste, le 18 avril, à 20 h, à la chapelle Loyola, 7 141 ouest, rue Sherbrooke. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 482-0320, poste 611.

■ La Faculté de musique de l'Université de Montréal présente concert de l'atelier de guitare (oeuvres de Berkley, Mozart et Zehn), le 18 avril, à 17 h, à la salle B-421 du pavillon de la musique, 200, avenue Vincent-d'Indy; un récital de violon de Charles Létourneau (au piano, Chantal Lavoie; oeuvres de Bach, Bruch, Leclair et Mozart), à 20 h, au même endroit; un concert de l'atelier de musique contemporaine (direction de Lorraine Vaillancourt (oeuvres de Crumb, Hamel, Himble, Knussen, Mâche, Reich et Stockhausen), à 20 h, à la salle B-484.

■ Focus 1830 présente le film « C'est surtout pas de l'amour », le 18 avril, à 18 h 30, au Club des garçons et filles Unity, 1 090, avenue

Greene. Renseignements complémentaires: 931-6202.

SEMAINE DE LA JUSTICE

■ Toute la population de Montréal est invitée à se rendre au Palais de Justice, 1 est, rue Notre-Dame où se déroulent diverses activités dans le cadre de la Semaine de la Justice. Dans le hall d'entrée (3e étage), stands d'information sur la justice, de 10 h à 18 h; visite guidée du Palais (salle 3.102, 3e étage), à 10 h 30; conférence-midi et discussion sur le thème « Les appels de la décision de la Régie du logement » par l'honorable Louis Vaillancourt, à 12 h 15, à la salle 3.102; pièce de théâtre « Divorce en direct » suivie d'une discussion, à 12 h 30, salle 2.17, 2e étage; cliniques juridiques gratuites, de 14 h à 18 h; conférence et discussion sur le thème « Le tribunal de la jeunesse » par l'honorable Jean Rouillard, à 14 h 30, salle 3.102.

■ Des séances de consultations juridiques sont offertes gratuitement par des avocats et notaires, au grand public, les 18 et 19 avril, de 10 h à 16 h 30, au Complexe Desjardins. Il y a également présentation de films de l'Office de la protection du consommateur, de la Commission des services juridiques et de la Chambre des notaires. Entrée libre.

DIVERS

■ La Paroisse Saint-Nicolas tient un bazar les 18 et 19 avril, de 19 h à 22 h; le 20 avril, de 15 h à 22 h; le 21 avril, de 10 h à 14 h, au sous-sol de l'église, 10 820, rue Laverdure.

■ Le Cercle des artistes de la banlieue ouest présente une exposition à la Maison Lanthier, avenue Lanthier, à Kirkland, le 18 avril, de 18 h à 21 h; le 19, de 19 h à 22 h; le 20, de 10 h à 17 h; le 21, de 10 h à 17 h.

■ Le groupe Arcilla ou Viva Mexico organise des auditions pour danseurs et danseuses (danse folklorique latino-américaine). Prendre rendez-vous: 735-7893, tous les jours, après 14 h.

■ Le CLSC Longueuil-Est, 388, rue Lamarre, à Longueuil, invite les femmes ayant une expérience d'allaitement de quatre mois ou plus à se joindre à un groupe visant à aider d'autres mères. Renseignements complémentaires: Lise Leblanc, 670-3075.

■ La Ville de Longueuil vient d'ouvrir un centre permanent d'information sur le projet d'assainissement des eaux de la Rive-Sud, au 100, boulevard Fernand-Lafontaine (intersection du boulevard Roland-Therrien). Heures d'ouverture: du lundi au jeudi, de 13 h à 20 h; le vendredi, de 13 h à 18 h; les samedis et dimanches, de 13 h à 17 h.

■ « Intégration », un organisme regroupant des jeunes adultes sans emploi du quartier Rosemont organise divers services d'aide aux sans-emploi de 18 à 30 ans. Renseignements complémentaires: 725-6016.

■ Les « Alcooliques anonymes » tiennent un congrès à l'école Chanoine-Armand-Racicot, 940, rue Normand, à Saint-Jean-sur-Richelieu, le 20 avril, à 8 h 30.

■ « Les Grands-Parents bénévoles » sont un organisme qui s'est donné pour but de rapprocher les familles qui n'ont pas de grands-parents auprès d'elles et les personnes de 50 ans et plus, afin de leur permettre de participer à une nouvelle relation basée sur l'amitié. Les personnes désirant participer à ce programme sont invitées à composer le 866-4110.

■ La Joujouthèque, un organisme à but non lucratif du quartier Hochelaga-Maisonneuve est à la recherche de jouets. Renseignements complémentaires: 523-6501.

Helder Camara : « J'ai maintenant tout mon temps pour voyager »

■ « Je suis à la retraite, c'est vrai. Mais je suis à la retraite pour les travaux du diocèse ! »

JULES BÉLIVEAU

Dom Helder Camara a tenu à faire cette nuance, hier, lors d'une rencontre avec quelques journalistes dans le quartier de Pointe Saint-Charles, à Montréal. Quelqu'un venait d'amorcer une question sur ce qu'il adviendrait de lui maintenant que le pape a accepté sa démission de son poste d'archevêque d'Olinda et Recife, au Brésil.

La réponse de Dom Helder s'est étendue sur au moins une grosse demi-heure. L'infatigable évêque voyageur, qui a eu 76 ans en février dernier, a confié : « Maintenant, je respire mieux. Je peux accepter un plus grand nombre des quelque 80 invitations internationales que je reçois chaque année. Lorsque j'étais archevêque, je me donnais deux mois par an pour sortir de mon diocèse. Mais maintenant, j'ai tout mon temps pour voyager. Et je me sens plus jeune que jamais ! »

Le célèbre prélat a touché une foule de sujets pendant cette rencontre organisée conjointement par le Réseau québécois de solidarité avec l'Amérique centrale, l'Entraide missionnaire, le Secrétariat du Centre international de

solidarité ouvrière (CISO) et le Social Justice Committee. Mais sur des thèmes comme celui de la théologie de la libération, le respect des droits humains et la répression exercée contre les pauvres au Brésil et ailleurs dans le monde, il a été beaucoup moins « mordant » que d'habitude.

Dans la soirée d'avant-hier, Dom Helder Camara avait entretenu un auditoire de la situation présente au Brésil, au moment où l'on attend d'une journée à l'autre l'annonce de la mort du nouveau président Tancredo Neves. L'ex-archevêque d'Olinda et Recife avait alors signalé que le remplacement d'un régime militaire par un gouvernement civil a soulevé beaucoup d'espoir dans la population brésilienne et que celle-ci n'accepterait plus, quoi qu'il advienne du président Neves, que cet espoir soit déçu.

Au cours de la rencontre d'hier, Dom Helder a parlé de l'oratorio *La Symphonie des deux mondes*, dont il a composé le texte, et du ballet *La Messe pour le temps futur*, créé par Maurice Béjard à partir de textes écrits par l'évêque brésilien. Il a fait part de sa décision de ne pas s'en tenir là sur la voie des arts et du spectacle. « J'ai décidé de créer un cirque ! », a-t-il dit, précisant que lors de son passage à Toronto, il y a quelques jours, il est devenu officiellement « un clown du Cirque du coeur, un fou de Dieu ».

PRONOSTIC: du soleil à toute heure avec les créations D'Auria Designs

Les tenues des beaux jours se redéfinissent. Au départ, elles charment par de nouveaux détails et surtout les dos dénudés. Ici, D'Auria Designs nous propose une robe en frais coton imprimé à découpe de lozange au dos, mancherons roulés, taille montée et boutonnage jusqu'à l'ourlet derrière. Magnifique le jour comme le soir! Nouvelles teintes pâles de rose fard ou aigue-marine. Tailles 6 à 14.

12500^{ch}

Il faut voir toute la nouvelle collection de tenues printemps-été de D'Auria Designs chez Eaton.

Eaton Centre-ville seulement, 3e étage.
Rayon 341.

Venez ou téléphonez: 284-8484.



Les vacances

Tout le monde y pense, tout le monde y a droit...

Un droit

Comme bien des travailleurs et des travailleuses vous rêvez de vacances. C'est bien légitime et très réaliste... Le droit aux vacances, c'est prévu dans une loi: la Loi sur les normes du travail. Le droit aux vacances, c'est pour l'ensemble des salariés du Québec.

Une semaine ou deux... ou trois?

Pour déterminer le nombre de jours de congé auquel vous avez droit, vous devez tenir compte de l'année de référence qui est en vigueur dans l'entreprise. Habituellement, c'est une période qui s'étend du 1^{er} mai de l'année précédente au 30 avril de l'année en cours.

À la fin de l'année de référence, si vous avez moins d'une année de service continu dans la même entreprise, vous avez droit à un jour de vacances pour chaque mois de service continu jusqu'à concurrence de deux semaines.

C'est pas sorcier! 4 mois de service continu = 4 jours de vacances

Si vous justifiez d'un an ou plus de service, la durée de vos vacances est de 2 semaines, alors que 10 ans ou plus vous donne droit à 3 semaines.

Et la paie de vacances alors?

Votre employeur doit vous remettre votre indemnité de vacances en un seul versement avant le début de votre congé.

Pour calculer votre paie de vacances, il doit se baser sur le salaire brut que vous avez gagné pendant l'année de référence. Vous toucherez 4% de votre salaire brut si vous avez moins de 10 ans de service et 6% si vous avez 10 ans ou plus de service.

Pour en savoir plus

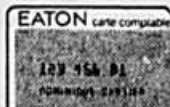
Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la Direction des communications ou au bureau de la Commission des normes du travail de votre région.

BAIE-COMEAU	(418) 589-9931	MONTREAL	(514) 873-7081
HULL	(819) 771-6259	QUEBEC	(418) 643-4940
JONQUIERE	(418) 547-6689	ROUYN	(819) 782-0867
LEVIS	(418) 833-6194	SHERBROOKE	(819) 565-0441
MATANE	(418) 582-2010	TROIS-RIVIERES	(819) 374-4661

Gouvernement du Québec
Commission des
normes du travail

Québec

VEZENEZ OU
TÉLÉPHONEZ
284-8484



Credit accepté
avec
la carte Eaton.



Les cartes American Express
et Visa sont aussi acceptées
pour les achats en personne.

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Angel»: 21.10. «La poursuite»: 19.30.

ASTRE (2): «The Last Dragon»: 19.00, 21.00.

ASTRE (3): «Indiana Jones et le temple maudit»: 21.30. «Fauteuil pour deux»: 19.30.

ASTRE (4): «La petite fille au tambour»: 21.00. «Quelle affaire»: 19.10.

BEAVER: «Anyone but my husband»: 12.05, 14.25, 16.45, 19.05, 21.25.

BERRI (1): «Rive droite — Rive gauche»: 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00.

BERRI (2): «Les saisons du coeur»: 13.00, 15.10, 17.20, 19.30, 21.40.

BERRI (3): «Cotton Club»: 12.00, 14.25, 16.45, 19.15, 21.45.

BERRI (4): «Les Ripoux»: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.

BERRI (5): «S.O.S. fantômes»: 12.15, 14.15, 16.15, 18.15, 20.10, 22.05.

BIJOU: «Mémoires d'une petite culotte»: 12.05, 15.45, 19.20. «Enquêtes érotiques sur les jeunes filles»: 13.20, 17.00, 20.40.

«Détournement de mineurs»: 14.30, 19.10, 21.50.

BONAVENTURE (1): «Desperately Seeking Susan»: 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30.

BONAVENTURE (2): «Bedroom Eyes»: 13.20, 15.20, 17.20, 19.20, 21.20.

BROSSARD (1): «Cotton Club»: 19.00, 21.20.

BROSSARD (2): «Desperately seeking Susan»: 19.00, 21.00.

BROSSARD (3): «Amadeus»: 20.00.

CAPITOL: «Paris Texas»: 13.10, 15.50, 18.30, 21.10.

CARREFOUR (1) (Saint-Jérôme): «Le Filic de Beverly Hills»: 19.30.

CARREFOUR (2): «Les copains d'abord»: 19.30. «Soldier's Story»: 21.30.

CARRÉ SAINT-LOUIS: «Innocence impudique»: 11.30, 15.18, 19.15. «Fantasmes interdits»: 12.44, 16.38, 20.35. «Maison pour voyeurs»: 13.55, 17.50, 21.48.

CARTIER-LAVAL: «Amadeus». Ven.: 19.00. Du lun. au jeu.: 19.00.

CHAMBLY: «La compagnie des loups». «Les tueurs volants no 2». Lun., ven.: 19.30.

CHAMPLAIN (1): «Dune»: 19.00, 21.40.

CHAMPLAIN (2): «La petite fille au tambour»: 19.15, 21.40.

CHATEAUGUAY (1): «Stress». Ven.: 19.00. Lun.: 19.30. Mar.: 13.00, 19.30.

«Moria». Ven.: 20.40. Lun.: 21.10. Mar.: 14.40, 21.10.

CHATEAUGUAY (2): «Beverly Hill Cop». Ven.: 19.00, 21.30. Lun.: 20.00. Mar.: 13.00, 20.00.

CINÉMA V: «In a year of thirteen moons» 19.00. «Champlain «lost and found» festival the Great Dictation»: 19.30. «The diary of a chambermaid»: 21.30.

CINÉMA CRISTAL: «Just the way you are». «Venom». «Delires sexuels à l'inter-nat».

CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «S.O.S. Fantômes». 13.55, 17.35, 21.30. «Les rescapés»: 15.40, 19.35.

CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «La fille en rouge»: 12.40, 16.10, 23.00. «Collège de classe»: 14.15, 17.50, 21.05.

CINÉMA DE PARIS: «The last Dragon»: 13.00, 15.00, 17.05, 19.10, 21.15. Ven.: 13.00, 15.00, 17.05, 19.10, 21.15, 23.15.

CINÉMA DU PARC (1): «The care bears movie»: «King David»: 21.00.

CINÉMA DU PARC (2): «The Killing Fields»: 18.15, 21.00.

CINÉMA DU PARC (3): «Witness»: 19.00, 21.00.

CINÉMA DU VILLAGE: «Hot Truckin»: 13.00, 14.30, 16.00, 17.30.

CINEMATHEQUE QUÉBÉCOISE: «Impasse des deux anges»: 18.35. «Manèges»: 20.35.

CINÉMA RIVE-NORD (1): «Gremlins». «Purple Rain»: 19.30.

CINÉMA RIVE-NORD (2): «Le p'tit con». «Attention, une femme peut en cacher une autre»: 19.30.

CINÉPLEX (1): «Breakfast Club»: 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30.

CINÉPLEX (2): «The Hit»: 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30.

CINÉPLEX (3): «Places in the Heart»: 13.45, 16.15, 18.45, 21.15.

CINÉPLEX (4): «The sure thing»: 13.15, 15.15, 17.15, 19.15, 21.15.

CINÉPLEX (5): «Into the night»: 13.25, 15.25, 17.25, 19.25, 21.25.

CINÉPLEX (6): «Man of flowers»: 13.20, 15.20, 17.20, 19.20, 21.20.

CINÉPLEX (7): «Desperately seeking Susan»: 13.10, 15.10, 17.10, 19.10, 21.10.

CINÉPLEX (8): «Amadeus». Ven.: 13.20, 16.10, 19.00, 21.50. Du lun. au jeu.: 13.30, 17.00, 20.30.

CINÉPLEX (9): «Sluggers Wife»: 13.10, 15.10, 17.10, 19.10, 21.10.

COMMODORE: «Elles aiment ça». «3 lycéennes à Paris». «Les cuisardes».

COMPLEXE DESJARDINS (1): «Mario». 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.

COMPLEXE DESJARDINS (2): «Les guerriers du Bronx II». 12.30, 14.00, 19.30.

«A 16 ans dans l'enfer d'Amsterdam». 14.20, 17.50, 21.20.

COMPLEXE DESJARDINS (3): «Mémoires d'une petite culotte»: 14.30, 18.15, 22.00. «Détournement de mineurs»: 12.05, 15.50, 19.35. «Enquêtes érotiques sur les jeunes filles»: 13.20, 17.05, 20.50.

COMPLEXE DESJARDINS (4): «The Times of Harvey Milk»: 12.45, 14.25, 16.05, 17.45, 19.25, 21.05.

COMPLEXE GUY FAVREAU (200 a., boul. Dorchester): «N'y allez pas lentement». «Il faut fêter ça»: 19.00, 21.00.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATO-GRAPHIQUE: «The Human condition»: 19.00.

CRÉMAZIE: «Carmen». Ven.: 14.00, 19.00, 21.45. Du lun. au jeu.: 14.00, 20.00.

DAUPHIN (1): «Amadeus». Ven.: 13.20, 16.10, 19.00, 21.50. Du lun. au jeu.: 14.00, 17.00, 20.30.

DAUPHIN (2): «Soldier's Story»: 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30.

DÉCARIE SQUARE (1): «Amadeus»: du dim. au jeu.: 14.00, 17.00, 20.00. Ven.: 13.20, 16.10, 19.00, 21.50.

DÉCARIE (2): «The Mask»: 12.20, 14.35, 16.50, 19.25, 21.35.

DORVAL (1): «Police Academy — 2». 18.00, 19.45, 21.30.

DORVAL (2): «Ladyhawke»: 19.00, 21.15.

DORVAL (3): «Baby Secret of the Lost Legend»: 18.00, 19.50, 21.40.

ELYSEE (1): «La déchirure»: 18.20, 21.00.

ELYSEE (2): «L'avenir d'Émilie». 19.15, 21.25.

ESPACE 9: «Gremlins». Ven., lun., mar.: 19.00. Sam., dim.: 14.30, 19.00. «Académie de police». Sam., dim.: 16.30, 21.00. Ven., lun., mar.: 21.00.

EVE: «Throat, 12 years after»: 10.00, 12.30, 15.00, 17.30, 20.00. «Extremes»: 11.25, 13.55, 16.25, 18.55, 21.30.

FAIRVIEW (1): «Beverly Hills Cop»: 19.05, 21.05.

FAIRVIEW (2): «Witness»: 19.20, 21.30.

FANTAISIE: «A 16 ans dans l'enfer d'Amsterdam»: 21.05. «Maison près du ciel»: 19.30.

GREENFIELD (1): «Le filic de Beverly Hills»: 19.25, 21.35.

GREENFIELD (2): «La revanche de Porky»: 19.00, 21.00.

GREENFIELD (3): «Police Academy — 2»: 18.00, 19.45, 21.30.

IMPERIAL: «Ladyhawke»: 12.15, 14.30, 16.45, 19.00, 21.15.

JEAN-TALON: «Dune»: 19.00, 21.30.

KENT (1): «Police Academy — 2». 18.00, 19.45, 21.30.

KENT (2): «Witness»: 19.20, 21.30.

L'AMOUR: «Nasty Girls»: 12.00, 14.45, 17.30, 20.15. «Foreplay»: 13.30, 16.15, 19.00, 21.45.

L'AUTRE CINÉMA: «Plume — à rage électrique»: 19.00. «Le pays où rêvent les fourmis vertes»: 19.15. «De Mao à Mozart»: 21.15. «Gueuse de vie»: 21.30.

LAVAL (1): «Return of the Jedi»: 18.30, 21.00.

LAVAL (2): «Police Academy — 2»: 18.00, 19.45, 21.30.

LAVAL (3): «La revanche de Porky»: 19.00, 21.00.

LAVAL (4): «Ladyhawke»: 19.00, 21.15.

LAVAL (5): «Le filic de Beverly Hills»: 19.25, 21.35.

LOEWS (1): «Police Academy — 11»: 12.30, 14.20, 16.10, 18.00, 19.50, 21.40.

LOEWS (2): «Witness»: 13.05, 15.10, 17.15, 19.20, 21.30.

LOEWS (3): «King David»: 12.30, 14.40, 16.50, 19.00, 21.10.

LOEWS (4): «Baby Secret of the Lost Legend»: 12.30, 14.20, 16.10, 18.00, 19.50, 21.40.

LOEWS (5): «Vision Quest»: 13.15, 15.20, 17.20, 19.25, 21.30.

MASCOUCHE (1): «La déchirure»: 21.15. «Quelle affaire»: 19.30.

MASCOUCHE (2): «Ces enfants sont à moi»: 21.15. «Retenez-moi au je fais un malheur»: 19.30.

MERCER: «Angel»: 21.15. «La poursuite»: 19.20.

ODEON LAVAL (1): «Cotton Club»: 19.05, 21.30.

ODEON LAVAL (2): «Dune»: 19.00, 21.30.

OMEGA (1): «Magique»: Ven.: 14.00, 16.10. «Le retour du chat botté»: Ven.: 13.00, 15.10. «Les branches de St-Tropez»: 22.20. «On est pas sorti de l'auberge»: 20.45. «Man curé chez les nudistes»: 19.15.

OMEGA (2): «Les amours d'une campagnarde à New York». «Les cadences de l'amour». «Elles prennent du plaisir»: Du lun. au jeu.: 19.30.

OUIMETOSCOPE: «Passion»: 19.00, 21.30. «Gabriola»: 19.15, 21.15.

OUTREMONT: «Le pirate»: 19.15. «El Norte»: 21.15.

PALACE (1): «Return of the Jedi»: 13.30, 16.00, 18.30, 21.00.

PALACE (2): «Porky's revenge»: 13.20, 15.20, 17.20, 19.20, 21.20.

PALACE (3): «The Killing Fields»: 12.45, 15.30, 18.15, 21.00.

PALACE (4): «Beverly Hills Cop»: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.

PALACE (5): «Beverly Hills Cop»: 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30.

PALACE (6): «Friday 13th New beginning»: 12.30, 14.20, 16.10, 18.00, 19.50, 21.40.

PAPINEAU (1): «Les amours d'une campagnarde à New York»: 12.00, 14.40,

17.20, 20.05. «Cadences de l'amour»: 13.30, 16.10, 18.50, 21.35.

PAPINEAU (2): «Journal intime d'une jeune fille»: 12.00, 14.25, 16.50, 19.20, 21.45. «Petites annonces très spéciales»: 13.10, 15.35, 18.05, 20.30.

PARADIS (1): «Dune»: 19.00, 21.25.

PARADIS (2): «Le Cotton Club»: 19.00, 21.15.

PARADIS (3): «Gremlins»: 21.15. «Académie de police»: 19.30.

PARALLÈLE: «C'est pas comme une peine d'amour»: 19.30. «La présence réelle»: 21.30.

PARIS (1, ST-HYACINTHE): «Star 80»: 19.00. «La corde raide»: 20.50.

PARIS (2): «Le cristal magique»: 19.00. «Sœurs froides»: 20.40.

PARISIEN (1): «Le retour du Jedi»: 12.10, 14.30, 16.45, 19.00, 21.15.

PARISIEN (2): «Le filic de Beverly Hills»: 12.30, 14.15, 16.10, 18.05, 20.00, 21.55.

PARISIEN (3): «La revanche de Porky»: 13.20, 15.20, 17.20, 19.20, 21.20.

PARISIEN (4): «Les rois du gag»: 12.15, 14.05, 16.00, 17.50, 19.45, 21.40.

PARISIEN (5): «Le journal d'Édith Ven»: 12.30, 14.40, 16.50, 19.00, 21.10.

PLACE DU CANADA: «Purple Rose of Cairo»: 18.00, 20.00, 22.00.

PLACE LONGUEUIL (1): «Dune»: Du ven. au lun.: 19.00, 21.40.

PLACE LONGUEUIL (2): «Angel»: 21.40. «La poursuite»: 19.55.

PLACE VILLE-MARIE (1): «Lost in America»: 12.15, 14.05, 15.55, 17.45, 19.35, 21.25.

PLACE VILLE-MARIE (2): «Return of the Soldier»: 13.15, 15.20, 17.25, 19.30, 21.35.

PLAZA ALEXIS NIHON (1): «Mask»: 12.15, 14.30, 16.45, 19.15, 21.30.

PLAZA ALEXIS NIHON (2): «A passage to India»: 12.30, 15.45, 19.00, 21.55.

PLAZA ALEXIS NIHON (3): «Breakfast Club»: Ven.: 18.45, 21.00. Du sam. au jeu.: 12.45, 14.40, 16.35, 18.45, 21.00.

RIO: (1): «Nadia la joueuse». «Les plaisirs d'un pilote». «Jeunes, belles et audacieuses»: à compter de 13.00.

RIO (2): «Greystroke, la légende de Tazan». «Les aventuriers du bout du monde»: à compter de 13.00.

SAINT-DENIS (2): «À 16 ans dans l'enfer d'Amsterdam»: 14.15, 17.45, 21.15. «La révolte des jeunes loups»: 12.30, 16.00, 19.30.

SAINT-DENIS (3): «1984». 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.

SEVILLE: «The Maltase Falcon»: 19.15. «Mr Saffell»: 20.15.

THÉÂTRE ARLEQUIN: (1004 e., Ste-Catherine) — «Egypte, hommes et dieux du Nil»: Lun., mar., mer.: 20.00. Jeu., ven., sam.: 19.00, 21.30. Dim.: 13.00, 16.00, 20.00.

VERDUN: «Angel»: 20.55. «La poursuite»: 19.10.

VERSAILES (1): «Le filic de Beverly Hills»: 19.25, 21.35.

VERSAILES (2): «La revanche de Porky»: 19.00, 21.00.

VERSAILES (3): «La déchirure»: 18.20, 21.00.

VILLERAY: «Les saisons du coeur»: 19.00, 21.10.

WESTMOUNT SQUARE: «The care bears movie»: 18.25. «King David»: 21.00.

YORK: «Fantasia»: 12.20, 14.35, 16.50, 19.00, 21.10.

DANSE

CENTAUR (453, St-François-Xavier) — Le Contemporary Dancers of Canada: 20.30.

MUSIQUE

UNIVERSITÉ MCGILL (Pollack Hall) — John Zirbel, corniste. Oeuvres de François Hindemith, Tippett: 20.00. Entrée libre.

CHAPEL LOYOLA — André Arseneault, claveciniste: 20.00. Entrée libre.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (Faculté de Musique) — Charles Létourneau, violoniste (salle 8-421): Atelier de musique contemporaine (salle 8-484): 20.00.

CONSERVATOIRE — Vincent Lapointe, altiste. Oeuvres de Barnes, Vaughan Williams, Bach, Bartok: 12.00. MAISON AL-CAN (1188 e., Sherbrooke) — Hops Tétrault, pianiste: 12.00.

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS (Salle Port-Royal) — «État civil: Célibataires», de Wendy Wasserstein. Du mar. au ven., 20.00; sam., 17.00, 21.00.

CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts) — «Je t'embrasse, Sylvia», 20.30, sauf dim.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, Saint-Denis) — «L'éducation de Rita», de Willy Russell. Du mar. au ven., 20.00; sam., 17.00, 21.00.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., av. des Pins) — «Nature morte», d'Emily Mann. Du mar. au sam., 20.00; dim., 15.00.

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE (100 e., Notre-Dame) — «Le roi se meurt», de Ionesco: 20.00.

THÉÂTRE FELIX-LECLERC (1456 e., Sainte-Catherine) — «Les plaisirs textuels de Dodo et Mimmi», de Louise Mathieu. Du mar. au sam., 20.00.

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER (4353 e., Ste-Catherine) — «L'Oiseau vert», de Benoît Besson. Ven., sam., 20.30.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, Saint-Denis) — «Le sexe c'est pas toujours rose». Présentation du Théâtre de l'Envol



La princesse
Michael de Kent

Sympathie pour la princesse Michael de Kent

■ LONDRES (AFP) - Après la surprise et l'indignation, un net courant de sympathie et de pitié envers la princesse Michael de Kent se fait jour dans l'opinion publique et la presse britanniques. Ce n'est quand même pas sa faute, dit-on maintenant un peu partout, si son père a été un officier SS.

Mme Margaret Thatcher, premier ministre, avait dès mardi donné le signal de ce mouvement de reflux dans les réactions aux sensationnelles révélations du Daily Mirror, en affirmant qu'on ne choisit pas ses parents.

Le très sérieux Times de Londres a donné le ton à l'ensemble de la presse britannique d'hier en

écrivant: «Il n'y a pas lieu de douter de la sincérité de la princesse quand elle affirme qu'elle ignorait les faits, à présent établis, concernant les attaches de son père avec le nazisme. Lui imputer une quelconque tare héréditaire qui la rendrait inapte à exercer ses devoirs publics revient à se rapprocher dangereu-

sément du style des accusations dont usaient les nazis eux-mêmes à l'égard de la race qu'ils persécutaient».

L'argument selon lequel la princesse ne saurait être tenue pour responsable des péchés de son père est même repris par le journal populaire qui avait levé le secret du passé honteux du ba-

ron Gunther von Reibnitz. Le nazisme n'est pas héréditaire, admet le Daily Mirror, qui se demande néanmoins, qui, et depuis quand, savait la vérité, et pour quelles raisons elle a été occultée.

Triple handicap de la princesse

Les titres qui continuent de s'étaler à la une des journaux rendent compte du mouvement de compassion que suscite le destin, marqué par une certaine fatalité, de la princesse maudite, cette Marie-Christine von Reibnitz qui porte déjà, depuis sept ans, le triple et lourd handicap d'être étrangère, catholique et ex-divorcée.

«J'ai honte» (elle l'a dit dans son interview à la télévision), titre le Standard. «La princesse fait face», proclame la manchette du Daily Telegraph, tandis que le Daily Mail rend hommage à son courage et que le Daily Express écrit: «Vague de sympathie pour la princesse».

Elle soutient que son père a été innocenté

■ LONDRES (AP) — La princesse Michael de Kent a finalement renoncé à garder le silence sur le passé nazi de son père et affirmé hier qu'il a été totalement blanchi par les autorités alliées après la guerre et que les preuves de cette amnistie vont lui être envoyées d'Allemagne.

Dans une interview accordée à la télévision privée TV-AM, la cousine de la reine Elizabeth a souligné que depuis les révéla-

tions faites par le journal «Daily Mirror», elle a pu apprendre que son père n'a occupé qu'une position honorifique au sein des SS et que ses convictions anti-nazies lui ont valu d'être envoyé sur le front de l'est et d'être exclu du Parti national-socialiste.

La princesse a reconnu qu'elle savait que son père, le baron Gunther von Reibnitz, avait été membre du parti nazi. Par contre, elle n'a appris son appartenance aux SS que par les révélations du «Daily Mirror». «J'ai 40

ans et j'ai brusquement découvert quelque chose de tout à fait déplaisant», a-t-elle confié dans son interview enregistrée mardi. «Je crois, d'après ce que j'ai lu, qu'il y a sans doute eu une bonne dose de spéculations sur le rôle qu'il a joué, et j'espère obtenir rapidement des documents prouvant que son rôle a en fait été négligeable. Mais quoi qu'il en soit, c'est une chose terrible».

La lecture de l'article du «Daily Mirror» a été pour la princesse «un véritable choc pour tout ce

que j'avais appris à croire. Mais j'ai les épaules larges et il faudra bien que je le supporte...».

«J'ai d'abord ressenti une grande honte. Puis, lorsque j'en ai parlé avec mon frère, il m'a expliqué qu'il existait un document blanchissant mon père de toute activité impliquant les SS notamment dans les camps de concentration pour les juifs, etc... J'ai maintenant appris qu'il n'avait rien à voir avec cela et je suis soulagée de le savoir. Mais,

cela demeure une grande honte pour moi».

La princesse, née en Bohême en 1945, durant les derniers mois de la guerre, a un frère aîné pré-nommé Fred. D'après la TV-AM, il lui aurait confié que la cour d'appel alliée de Haute-Bavière a reconnu en 1948 leur père non coupable de crimes de guerre. Elle a demandé une copie du jugement qui montrerait que le baron von Reibnitz n'a finalement jamais porté l'uniforme des SS.

75⁰⁰ DE RABAIS! Costumes Merit chez Eaton! Optez pour la réussite...

Honneur à Merit!

L'homme qui soigne son apparence fait confiance à la marque Merit. C'est un gage de confection de qualité et d'élégance certaine. Eaton propose donc une réduction de 75.00 sur les costumes Merit à devant simple ou croisé, mode printemps! Merit a confectionné vos modèles préférés en tons unis, rayures, motifs divers en nuances fraîches de bleu, beige, taupe, gris ou marine. Des vêtements en très belle laine ou en mélanges de laine coupés par des grands noms du vêtement au Canada. Tailles 38 à 46. Venez chez Eaton choisir votre costume: un classique qui vous habillera d'élégance... Adoptez cet air de réussite toute l'année à juste prix Eaton!

Prix courant Eaton 275.00

199⁹⁹
l'ens. de 2 pièces

Légers frais pour les retouches. Choix incomplet de modèles, couleurs et tailles dans certains magasins.

Eaton Centre-ville, 2^e étage, et à Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Saint-Bruno et Rockland. Rayon 229.

Achats en personne seulement.



Le stationnement pour les clients

Les clients Eaton peuvent désormais stationner leur véhicule les jeudis et vendredis soir après 18h et le samedi toute la journée, jusqu'à 30 minutes après la fermeture du magasin. Il en coûte seulement 1.50 chaque fois. L'aire de stationnement se trouve sous Les Terrasses et l'entrée est accessible par le côté est de l'avenue McGill College, entre la rue Sainte-Catherine et le boulevard de Maisonneuve. Aucune preuve d'achat n'est requise. Il est cependant obligatoire de faire valider les bons de stationnement aux endroits prévus à cet effet, soit:

- aux comptoirs de renseignements, niveau du métro et rez-de-chaussée;
- à la Billetterie, niveau du métro.

(Pour faire valider vos bons de stationnement après la fermeture du magasin, présentez-vous à l'entrée centrale, rue University.)

CENTRE-VILLE
Ste-Catherine et University

MONT-ROYAL
Centre Rockland

ANJOU
Galeries d'Anjou

POINTE-CLAIRE
Centre commercial Fairview

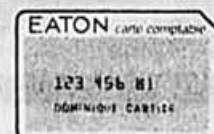
CÔTE-ST-LUC
Mail Cavendish

LAVAL
Carrefour Laval

SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno

BELOEIL
Mail Monténach

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX



Credit accepté avec la carte Eaton.



Les cartes Visa et American Express sont aussi acceptées pour les achats en personne.

Centre-ville: lun., mar., mer., 10h à 18h;

jeu., ven., 10h à 21h; sam. 9h30 à 17h.

Autres magasins Eaton: lun., mar., mer. 9h30 à 18h;

jeu., ven., 9h30 à 21h; sam. 9h à 17h.